

INFO EQUARRISSAGE

A partir du
Dimanche 30 Août 2015,
vous devez contacter
SIFDDA pour vos
prestations d'équarrissage

MON ANIMAL EST MORT EN ARDÈCHE

QUE DOIS-JE FAIRE
CONCRÈTEMENT ?

Pour vos demandes
d'enlèvement

24H/24 et 7 jours sur 7

Le serveur vocal interactif

-> 08 91 70 01 02

Le site Internet www.agranet.fr

-> service Ecarinet

Pour toute demande
particulière, une permanence
téléphonique est à votre
disposition, chaque jour ouvré,
de 10h à 12h

CANTONS du Nord-Ouest

-> 04 66 31 05 25

Autres CANTONS

-> 04 75 51 46 96

RAPPEL important :

*Pour l'enlèvement, les animaux
seront sortis des bâtiments et des
prés, éloignés des fils électriques et
téléphoniques de plus de 11m et
accessibles à un camion de type 19T,
de 5h à 23 h.*

**Les bordereaux d'enlèvement seront
uniquement mis à disposition des
éleveurs sur notre portail Internet à
l'adresse suivante :**

<http://espace-client.saria.fr>

(archivés pendant 5 ans)

www.sifdda.fr

(plus d'informations sur notre site)

www.securite-collecte.fr

(informations sécurité de collecte en élevage)

Bonne journée à tous,
Votre chef de centre SIFDDA

SIFDDA
SARIA Group



100

95

75

25

5

0